

Resp. client:  
N° commande.  
N° client  
Pers.co  
Tél.: -  
Fax: -  
GSM: -  
e-mail: [redacted]  
ProKo.: L&U  
N° rapport : 5525231/2  
N° rapp. prov.:  
Date: 28/11/2020

[redacted]

Département: ELE

**RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT**  
**(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie**  
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

**IDENTIFICATION**

Organ. de contrôle: [redacted] n° 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY  
Propriét. / exploit./ge: [redacted] N° installation  
Installat. / respons. tr: [redacted] Installation T.V.A.: -  
Adresse installation: [redacted] Cabine HT - privée: -  
Type installation: appartement Appareil/Install. ID: ET1&2  
EAN nr.: à communiquer Fournisseur: SIBELGA Compteur: 6066383 Compteur nuit :

**CONTROLE**

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à tres basse tension.  
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - install. temporaire, mobile ou transportable (chap.6.4) Dérogat. partie 8 livre 1 \*: pas appliqué  
(\* En cas contrôle chap. 6.4., référ. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : \_  
Date: 28/11/2020 Contrôle suivant dans 12 mois, ou avant le 30/11/2021 Date installation: après 01/06/2020  
Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.  
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

**INSTALLATION**

Présence tension: \_ Raccordement: \_ Fourreau: \_ Plaque d'isolat.: \_  
Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 40A Protection princip.: 25A Interr. princip.: interr. diff. général  
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XGB nombre conduct.: 2 section: 10 mm<sup>2</sup>  
Câble de raccordement au réseau: type câble: \_ nombre conduct.: \_ section: \_ mm<sup>2</sup>  
Electrode de terre: type: barres section: 16 mm<sup>2</sup>  
Interrupteur Diff.: général: 2p 40A/300mA supplémentaire: \_  
Schéma unifilaire et plan de position:  voir annexe  références:  
Installation exécutée conformément aux schéma et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre  
Ne sont pas encore placés:  cuisine  salle de bains  chauffage central  compteur de gaz  compteur d'eau  luminaires  
Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle  principale  supplémentaire  
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 2

**RESULTATS**

Résist. d'isolem. général: >1 MOhm Résistance de dispersion: <30 Ohm  
Bouton d'essai diff.: en ordre Boucle de défaut: en ordre Continuité PE et liaison équipotentiel: en ordre  
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre  
Protection contre le surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

**CONSTATATIONS** - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N	Contacter votre gestionnaire de réseau de manière à introduire correctement la colonne d'alimentation dans le compteur.
I	Néants

**CONCLUSION**

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.  
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.  
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



0493 24 61 55

Ir. G. Croes

**CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: [https://www.ocb.be/documenten/2020/Information\\_prescriptions\\_reglementaires.pdf](https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf)